



TNCDC

TABLE NATIONALE

DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU

ÉTAT DE SITUATION

COVID-19

22 avril 2020

(36 CDC présentes de 10 régions
différentes)

MOT DE BIENVENU ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

La TNCDC organise une rencontre hebdomadaire à la demande des CDC. La rencontre est enregistrée et sera disponible pour les membres du réseau.

Les objectifs de la rencontre sont de :

- + Transmettre de l'information pertinente pour le réseau et les organismes communautaires
- + Identifier des problématiques ou des questions pour lesquelles on souhaite obtenir des réponses plus précises
- + Partager les actions mises en place un peu partout et définir le rôle que jouent les CDC
- + Dégager les suites à donner pour les prochains jours/semaines

INFORMATION EN LIEN AVEC LE MTESS/SACAIS

+ *Financement du réseau :*

La proposition de répartition du rehaussement de financement pour 2020-2021 est toujours en analyse.

La TNCDC auprès du MTESS une demande de fonds d'urgence pour les besoins des CDC, 17 des 65 CDC nous avaient alors fait part de leurs besoins spécifiques (maintien en poste des ressources humaines, outils technologiques, perte de revenus, gestion des bâtiments...), dans le contexte de la COVID. Le ministère n'a pas donné suite à cette demande alors la TNCDC à approcher la FLAC pour leur faire connaître les besoins. La demande a été approuvée par le comité de direction. Marie-Line contactera les CDC concernées dans les prochains jours afin qu'ils reçoivent au plus vite ces fonds.

+ *Gestion du programme de soutien financier aux CDC*

En ce qui concerne les versements, le SACAIS a déjà activé les décaissements dès aujourd'hui. Les subventions devraient être versées entre 4 et 15 jours ouvrables. Cela dit, si vous n'êtes pas inscrit aux dépôts directs, cela pourrait être plus long. On vous invite à communiquer avec le SACAIS pour vous inscrire aux dépôts directs, pour faciliter les choses.

Il n'y a toujours pas d'échéancier en lien avec la révision du Cadre normatif. Il est souhaité qu'il y ait seulement des addendas plutôt qu'une nouvelle convention à signer. L'addenda concernerait le rehaussement du financement et probablement un rehaussement du plafond du financement gouvernemental exigeant la réalisation d'une mission d'audit plutôt que d'examen pour les états financiers. Ainsi, les CDC qui étaient à la limite du 100 000\$ pourraient envisager de réaliser un examen plutôt qu'un audit pour la reddition de compte d'octobre prochain. Le tout n'est toutefois pas confirmé officiellement à ce moment.

+ *Révision du formulaire de reddition de compte*

Les fonctionnaires ont le souci de se coller aux critères de l'ACA et des critères d'une CDC (regroupement), mais aussi de faciliter le travail des analystes sans alourdir la tâche des organismes. Ils souhaitent identifier pour chaque critère de quelle manière les CDC y répondent. Pour notre part, nous avons toujours dit que le rapport d'activité faisait foi de nos pratiques et que c'était à eux de le décortiquer. Marie-Line voudrait rassembler, dans les prochaines semaines, le comité financement de la TNCDC pour réfléchir à ces questions. Elle demande aux CDC

intéressées de donner leurs noms, le comité ayant perdu nombre de ses participants à la suite des changements au sein du réseau.

ACTIONS EN COLLABORATION AVEC LE MOUVEMENT D'ACA

+ *Revendications collectives :*

Le RQ-ACA a transmis une lettre au ministre du Travail de l'emploi et de la Solidarité sociale lundi dernier le 20 avril (voir la lettre dans le centre de documentation). Il interpelle le ministre en lien avec les défis administratifs des organismes communautaires. Si on apprécie les intentions se « souplesse », on constate de grandes variations dans les consignes émises par les différents ministères, ou même d'interprétation des consignes par les instances publiques régionales. Cette pression administrative est inutile en temps de crise.

Le RQ-ACA demande : de mettre sur la glace les redditions de comptes et autres exigences administratives et légales applicables aux organismes communautaires jusqu'à la levée du décret plaçant le Québec en situation d'urgence sanitaire et que 6 mois après ce moment les modalités des redditions de compte soient précisées avec le concours des regroupements nationaux. Le RQ-ACA demande aussi que le ministre garantisse qu'aucun organisme communautaire ne serait pénalisé en raison d'un manquement aux exigences administratives et légales dans le cadre de la crise de la Covid-19.

+ *Observatoire sur les impacts de la crise (RQ-ACA/TNCDC) :*

Le RQ-ACA et la TNCDC ont souhaité développer un projet d'observatoire pour documenter l'impact de la crise liée à la COVID-19 sur l'action communautaire au Québec. Par ce projet, notre objectif est de développer des données terrain, d'agréger des contenus et de développer un argumentaire à la faveur de la reconnaissance de l'importance de l'action communautaire au Québec et de la nécessité d'un soutien gouvernemental adéquat. Les membres du RQ-ACA ont validé la pertinence du projet. Le montage financier du projet est en cours et différentes sources de financement sont envisagées (fonds de recherche, soutien du MTESS et soutien de la philanthropie).

+ *Possibilité d'action conjointe avec la CTROC :*

Les difficultés étant particulièrement présentes dans le domaine de la santé et des services sociaux, et la CTROC partageant nos préoccupations sur la lourdeur bureaucratique associée à l'obtention des fonds d'urgence, il est possible que la TNCDC s'associe à des sorties communes dans les prochains jours/semaines. En effet, malgré l'annonce de 20 millions de dollars au PSOC, les enjeux sont nombreux (sommés dans les territoires que 2-3 semaines plus tard, reddition de compte à venir) et on ne pense pas que la somme suffira à répondre aux besoins à long terme. S'ajoutent en plus les défis de gestion régionaux selon les CISSS et CIUSSS.

+ *Soutien psychologique, recension des initiatives :*

Depuis quelques semaines déjà, une demande constante que le CSMO-ÉSAC reçoit est la nécessité de mettre en place du soutien psychologique pour les travailleurs-euses, bénévoles, gestionnaires du secteur de l'action communautaire et de l'économie sociale. Dans un premier temps, le CSMO-ESAC souhaite recenser les diverses initiatives dans les réseaux et les régions. Après recension, il diffusera l'information et si des besoins sont non comblés, il verra si nous pouvons trouver des partenaires pour en faire un projet national.

S'il y a quelques initiatives, les membres sont d'avis que les besoins sont si importants que toute initiative nationale porteuse sera bienvenue. On estime en effet devoir faire face prochainement à des enjeux en lien avec la santé psychologique des travailleurs du communautaire.

RETOUR SUR LES ANNONCES ET LES PROGRAMMES...

RAPPEL : VOIR LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET LA MISE À JOUR HEBDOMADAIRE DE L'ANALYSE DES MESURES GOUVERNEMENTALES WWW.TNCCDC.COM/COVID-19/

+ *Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (350M\$ du fédéral)*

Le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire offrira 350 millions de dollars aux organismes afin qu'ils s'adaptent aux réalités et aux difficultés liées à la pandémie.

L'argent sera versé directement à de petits organismes indépendants, tandis que le reste sera acheminé par l'entremise des réseaux d'intermédiaires nationaux à travers le pays, notamment Centraide Canada, la Croix-Rouge canadienne et les Fondations communautaires du Canada.

Ces partenaires distribueront les fonds à des organismes communautaires locaux qui œuvrent auprès de gens vulnérables, notamment les aînés, les personnes handicapées, les membres des communautés LGBTQ2, les anciens combattants, les nouveaux arrivants, les femmes, les enfants et les jeunes, ainsi que les membres de communautés autochtones ou de communautés racialisées, comme les Canadiens noirs.

Ce fonds appuiera diverses initiatives qui ont les objectifs suivants :

- + Augmenter les livraisons à domicile de produits alimentaires et de médicaments par des bénévoles.
- + Fournir des services de transport, notamment pour accompagner ou conduire des aînés ou des personnes handicapées à leurs rendez-vous.
- + Développer davantage les lignes d'assistance téléphonique qui fournissent de l'information et du soutien.
- + Aider les Canadiens vulnérables à obtenir des prestations du gouvernement.
- + Fournir aux bénévoles la formation, le matériel et le soutien nécessaires pour qu'ils continuent d'apporter leur précieuse contribution à la lutte contre la COVID 19.
- + Remplacer les contacts personnels et les rencontres sociales par des rencontres ou des contacts virtuels par téléphone, messages textes, téléconférences ou Internet.

+ *Fonds d'aide et de relance régional (FARR)*

Un fonds de 962 millions a été annoncé par le gouvernement fédéral pour aider des entreprises qui ne peuvent profiter du programme de subventions salariales ni obtenir un prêt avec un compte d'urgence pour les PME; 675 millions \$ seraient gérés par les agences de développement économique, dont DEC Canada. Le réseau national des SADC obtiendra 287 millions \$ pour aider les entreprises et organisations des communautés rurales.

Ce fonds permettra :

- + D'offrir des mesures d'atténuation immédiates pour les entreprises qui ont des difficultés pour cause de manque de liquidités.

- + De préparer dès maintenant l'après COVID-19 par le biais d'un appui axé sur la relance économique.
- + *Aide d'urgence fédérale pour les arts et le sport amateur*
L'aide d'urgence pour les arts et le sport amateur annoncé le 17 avril 2020 est de 500 millions de dollars. Ottawa compte utiliser le plus possible des programmes de soutien financier déjà existants, quitte à élargir les critères pour aider davantage d'organismes culturels durant la crise de la COVID-19.

- + *Prestation d'urgence pour les étudiants (fédéral)*

En tout ce sont 9 milliards de dollars qui seront investis comme suit :

- + Prestation de 1250 \$ par mois de mai à août pour les étudiants. S'ils s'occupent d'une autre personne ou s'ils ont un handicap, ils pourraient recevoir 1750 \$ par mois. La prestation est disponible pour ceux qui sont aux études en ce moment, qui iront à l'école en septembre ou qui ont obtenu un diplôme après décembre 2019. Les étudiants qui ont un emploi, mais qui gagnent 1000 \$ ou moins par mois peuvent aussi la toucher. Les paiements seront rétroactifs au 1er mai et seront versés par l'intermédiaire de l'Agence du revenu.
- + Le montant des bourses sera doublé pour 2020-2021.
- + Bourse canadienne pour le bénévolat et pour la recherche. Les bénévoles, qui aident à combattre la COVID-19 cet été, pourraient recevoir de 1000 \$ à 5000 \$ selon les heures effectuées. Pour ceux font de la recherche, le gouvernement va investir plus de 291 millions de dollars pour prolonger leurs bourses et leurs subventions de 3 ou 4 mois, et donc leur permettre de continuer leurs travaux.
- + Création de 76 000 emplois supplémentaires pour les jeunes. Ces emplois s'ajoutent à ceux du programme Emplois d'été Canada.

- + *Subvention salariale d'urgence du Canada (mise à jour)*

Les employeurs admissibles pourront demander la SSUC par l'intermédiaire du portail Mon dossier d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada à partir du 27 avril 2020.

Les employeurs devront tenir des registres afin de démontrer la réduction de leurs revenus sans lien de dépendance et la rémunération versée aux employés. Il faudra faire une demande pour chaque mois.

Le gouvernement a rendu disponible un calculateur en ligne permettant aux entreprises de se préparer à faire leur demande :

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence/ssuc-calculez-montant-subvention.html>

- + *Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)*

Cette compensation a pour objectif de faire en sorte que les travailleurs à temps plein [des secteurs désignés essentiels](#) reçoivent un salaire supérieur à ce que leur procurerait notamment la prestation canadienne d'urgence.

Votre demande des prestations du PIRTE doit obligatoirement être effectuée en ligne à partir du 19 mai et au plus tard le 15 novembre 2020. Pour ce faire, vous devez suivre les étapes suivantes:

Dès maintenant, vous devez vous inscrire:

- + à [Mon dossier pour les citoyens](#);
- + au [dépôt direct en ligne](#). Si vous êtes déjà inscrit au dépôt direct, assurez-vous que vos renseignements bancaires sont exacts.

Dès le 19 mai :

- + allez à la page d'accès du service en ligne [demande des prestations du Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels](#) pour demander celles-ci.

Notez que les prestations seront versées à partir du 27 mai 2020.

+ *Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)*

Le volet entreprises du programme s'adresse à tous les types d'employeurs. À titre d'exemple, une CDC peut aller chercher des budgets dans ce programme pour elle-même et les membres de son équipe. Le programme est souple et couvre large : ex : formation en bureautique, formation sur l'utilisation de logiciels...

Voici la marche à suivre pour faire une demande pour le volet Entreprises :

Les entreprises et les travailleurs autonomes doivent écrire à : pacme.demandes@mtess.gouv.qc.ca, en indiquant les informations suivantes :

- + Le nom du programme ainsi que le nom de leur région dans l'objet du courriel (ex. : PACME Mauricie);
- + Le nom de l'entreprise et les coordonnées pour joindre la personne-ressource dans le corps du courriel.

Il existe un deuxième volet au programme : **le volet promoteurs collectifs**. Il s'adresse aux associations, aux comités paritaires, aux comités sectoriels et aux CDC depuis lundi, c'est confirmé. Les CDC peuvent déposer un projet pour leurs membres et leurs organisations.

Voici la marche à suivre et les outils pour faire une demande pour le volet Promoteurs collectifs : Les promoteurs collectifs doivent transmettre leur demande à l'aide du formulaire de demande de subvention, par courriel à l'adresse suivante : partenaires@mtess.gouv.qc.ca.

Voici les outils dont vous aurez besoin pour faire la demande :

[Formulaire de demande de subvention \(PDF 113 Ko\)](#);

[Budget de la demande de subvention \(XLSX 19,78 Ko\)](#);

[Liste de vérification de la demande de subvention \(DOCX 23 Ko\)](#)

Dans tous les cas, il est recommandé de contacter Service Québec de votre région pour connaître les procédures. Aussi, il est souhaitable de se concerter avec les organismes de son territoire pour mettre toutes les chances de votre côté. Les CDC peuvent aussi se regrouper par région et déposer un projet commun. Finalement, ne trainer pas pour faire vos demandes, on apprend que dans certaines régions, par exemple Lanaudière, le fonds sera épuisé avant vendredi de cette semaine.

Certaines CDC se questionnent sur le type de formation qu'elles pourraient offrir grâce à ce programme. La CDC de l'agglomération de Longueuil, qui a une agente dédiée à la formation a créé une banque de 12 formations, que voici :

- + Formation pour passer de la formation en présentielle à la formation en ligne

- + Soutien et accompagnement par téléphone : les défis rencontrés pour répondre aux besoins émergents en période de confinement
- + Procédures d'hygiène et de salubrité en milieu communautaire
- + Les bases des outils de travail à distance et les questions de sécurité
- + Comment utiliser ZOOM ?
- + Outils de télétravail et de télécommunication
- + Gestion d'une équipe à distance
- + Gestion d'une équipe de travail en temps de transition
- + Gouvernance démocratique en temps de crise
- + Stratégies pour bien s'adapter et faire face aux changements
- + Gestion des priorités

ÉCHANGES

+ *Rencontres des membres*

Certaines CDC se questionnent si d'autres CDC rencontrent de façon hebdomadaire leurs membres. De nombreuses CDC affirment en effet, qu'elles organisent des rencontres au moins une fois par semaine, parfois même deux fois.

À titre d'exemple, la CDC de l'assomption organise un Zoom pour les gestionnaires d'organisme et un Zoom pour les intervenants. C'est un choix d'avoir des thématiques plutôt qu'une causerie, cela évite la fameuse question : comment ça va?

Les rencontres se divisent en deux pour les gestionnaires.

1. Portrait de situation
2. Enjeux (Défis CA, employés, sur le terrain...).

Les Zooms pour intervenants sont orientés vers des techniques d'intervention. La CDC fait appel à l'expertise de ces membres, pour animer ces rencontres.

Voici par exemple des thématiques abordées :

- + La théorie les 5 phases psychologiques du confinement
- + L'intervention via les technologies

+ *PRÉPARATION DE LA RELANCE DES ACTIVITÉS*

À Lévis, la cellule de crise, en collaboration avec l'UQAR, réfléchit à un parcours de déconfinement. Les acteurs élaborent en ce sens une programmation qui comprendrait un volet de formation de différents acteurs sectoriels, un volet de codéveloppement des organismes (pour trouver des solutions ensemble).

Pour beaucoup de CDC, le sujet de l'heure c'est le déconfinement et la réouverture des groupes. Il est suggéré que l'on organise un Webinaire pour préparer l'après-crise et la relance des activités. L'équipe vous reviendra sur une proposition d'heure et de jour. Certaines déjà nomment que la période de 2 à 4 est propice, mais aimeraient éviter les mardis et jeudi, qui sont déjà surchargés pour eux.

[TNCDC.COM/COVID-19](https://tncdc.com/covid-19)

COVID-19

Centre de documentation
de la TNCDC

